



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
PROGRAMME DE PRÉPARATION À LA FINANCE CLIMAT

GUIDE D'ACCÈS AUX RESSOURCES DU FONDS VERT POUR LE CLIMAT (GCF) PAR LE SECTEUR PRIVÉ LA FACILITÉ POUR LE SECTEUR PRIVÉ - PSF





RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
PROGRAMME DE PRÉPARATION À LA FINANCE CLIMAT

**GUIDE D'ACCÈS AUX RESSOURCES
DU FONDS VERT POUR LE CLIMAT (GCF)
PAR LE SECTEUR PRIVÉ
LA FACILITÉ POUR LE SECTEUR PRIVÉ - PSF**

Tunis, mars 2019

Le présent « Guide d'accès aux ressources du Fonds vert pour le climat (GCF) : la Facilité pour le secteur privé - PSF » a été élaboré dans le cadre du projet Readiness-Tunisie, financé par le GCF, mis en œuvre par l'OSS et coordonné par le point focal national au Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement (MALE) - Tunisie.

Ce document est destiné au secteur privé concerné par l'accès au financement de l'action pour le Climat du GCF.

Nos remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à son élaboration et en particulier :

M. Chokri MEZGHANI : Responsable du projet Readiness Tunisie

Mme Sana ESSABER JOUINI : Elaboration du guide

MM. Abdoukarim BELLO et Nabil HAMADA : Relecture

Mmes Lilia BENZID et Olfa OTHMAN : Suivi des travaux d'édition et conception graphique

© Observatoire du Sahara et du Sahel, 2019

Guide d'accès aux ressources du Fonds vert pour le climat (GCF) par le secteur privé : la Facilité pour le secteur privé - PSF\ Sana Essaber Jouini . _ MALE, OSS : Tunis, 2019. _ 20 pages.

ISBN : 978-9938-933-21-5

LE FONDS VERT POUR LE CLIMAT - GCF

QU'EST-CE QUE LE GCF ?

- Le GCF est un fonds créé par la Convention Cadre des Nations unies sur les changements climatiques pour maintenir la hausse de la température inférieure à 2°C.
- Le GCF est un fonds mondial mis en place pour combattre les changements climatiques et financer des projets d'atténuation et d'adaptation.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU FINANCEMENT DU GCF ?

- Le GCF mobilise des financements climatiques en travaillant avec un large éventail d'organisations : privées, publiques, non-gouvernementales, infranationales, nationales, régionales ou internationales.
- Les projets ou programmes à soumettre au GCF doivent s'inscrire dans une dynamique progressive d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Ils doivent être clairs, détaillés et réalisables et satisfaire aux exigences du GCF, basés sur les normes financières, les sauvegardes environnementales et sociales, et sur la prise en compte du genre.

QU'EST-CE QUE L'AUTORITÉ NATIONALE DÉSIGNÉE - AND ?

L'Autorité Nationale Désignée (AND) du Fonds vert pour le climat est l'interface et le principal point de contact entre les pays et le Fonds.

- Son rôle est de s'assurer que les activités soutenues par le Fonds sont alignées avec les priorités stratégiques nationales ;
- Pour que le GCF accepte de financer un projet, il doit être approuvé par une lettre de non-objection fournie par l'AND ou par le Point Focal National du GCF (PFN) ;
- L'AND joue un rôle complémentaire à celui du GCF au niveau national, notamment à travers la soumission de directives au nom de son pays ;
- Les membres de l'AND de la Tunisie auprès du Fonds vert pour le climat (GCF) représentent les Ministères et les institutions administratives, professionnelles et financières concernées.

QU'EST-CE QUE L'ENTITÉ ACCRÉDITÉE - AE ?

L'accès au GCF passe impérativement par les **Entités accréditées** (EA). Ces dernières sont chargées de présenter les demandes de financement au GCF, puis de superviser, gérer et surveiller les projets et programmes approuvés par le GCF. Elles peuvent agir en tant qu'applicateurs directs ou au nom des entités d'exécution. Il existe deux types d'EA par le GCF : les entités d'accès direct et les entités d'accès international.

LA FACILITÉ POUR LE SECTEUR PRIVÉ - PSF

POURQUOI LA PSF ?

- Pour financer et mobiliser des investisseurs potentiels
- Pour faciliter l'intégration des changements climatiques au niveau des investissements privés

➤ La PSF vise à encourager le secteur privé à soutenir les projets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans les pays en développement.

➤ La PSF n'est pas un « ajout » : c'est une composante principale du Fonds vert pour le climat.

Répartition du montant du financement du **GCF** (public - privé)

USD 1.33 Milliard
Public 50%

USD 1.32 Milliard
Privé 50%

Le GCF veille à répartir d'une manière équitable les fonds entre les secteurs public et privé

LA FACILITÉ POUR LE

COMMENT LA PSF INTERVIENT-ELLE ?

Le but de la PSF est de catalyser les investissements propres et l'innovation du secteur privé, notamment par les petites et moyennes entreprises dans les pays en développement.

Il intervient de diverses manières :

- Finance les outils d'évaluation des risques climatiques ;
- Accorde des lignes de crédit et prêts à long terme ;
- Prend des participations pour assurer la "bancabilité" des projets ;
- Donne des garanties pour couvrir les risques spécifiques ;
- Regroupe les petits projets dans des portefeuilles ;
- Soutient le renforcement des capacités ;
- Développe des partenariats public-privé pour des infrastructures résilientes.



SECTEUR PRIVÉ - PSF

Des Instruments de financement flexibles

- Prêts
- Garanties
- Prises de participation
- Prêts concessionnels
- Dons

Des Domaines d'investissements stratégiques

- Energie propre
- Efficacité énergétique
- Innovation reliée au climat
- Infrastructure résiliente
- Produits et services pour les communautés vulnérables
- Préservation de l'agriculture, des forêts, de la nourriture, de la sécurité de l'eau et des écosystèmes.



LES INSTRUMENTS FIN

SUBVENTIONS POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE

- Des subventions pour la promotion et le renforcement des capacités de mise en œuvre des acteurs du marché (c.-à-d. les porteurs/concepteurs de projets) pour la constitution d'une masse critique d'utilisateurs qualifiés et l'élimination des obstacles non financiers (élaboration/structuration des opérations financières associées, p. ex.)

SUBVE POUR L'ÉLABORA

- Assistance aux concepteurs de projets pour atteindre un financement et couvrir certains coûts de conception plus onéreuse et chronophages

FINANCIERS DISPONIBLES ...

INCITATIONS AU FINANCEMENT DE PROJETS

aux porteurs/
des projets, afin
de bouclage de
finançant
des activités
de projets les
plus et les plus

PROGRAMMES DE FLEXIBILISATION DES PRÊTS

- Incitations sous forme de subventions avec intérêts ou fourniture d'une garantie partielle.

Ces programmes sont offerts en parallèle avec d'autres instruments financiers par le biais de sociétés financières. Les bénéficiaires étant acheminés jusqu'aux clients par le biais de taux d'intérêt plus bas, de la baisse des dépôts initiaux et du prolongement des périodes de remboursement.

... LES INSTRUMENTS

PRÊTS CONCESSIONNELS

- Prêts à de meilleurs taux d'intérêt et/ou à des conditions d'amortissement plus indulgentes lorsque les investissements génèrent des flux de trésorerie stables.

FACILITÉS AUX PI

- Des facilités de de gouverneme Multilatérales d servant de véhic d'offrir un finan sous forme de f de la dette.

FINANCIERS DISPONIBLES

S DE PRÊT ROJETS

financement
nts ou de Banques
e Développement
cules ad hoc afin
cement de projet
inancement

PROGRAMMES DE PRÊTS BONIFIÉS

- Prêts pour le financement des déficits lors de l'élaboration proprement dite du projet et de sa pré-commercialisation, fournis par des agences à participation publique à des taux d'intérêt réduits.

... LES INSTRUMENTS FINANCIERS DISPONIBLES

LIGNES DE CRÉDIT ET DETTE SUBORDONNÉE

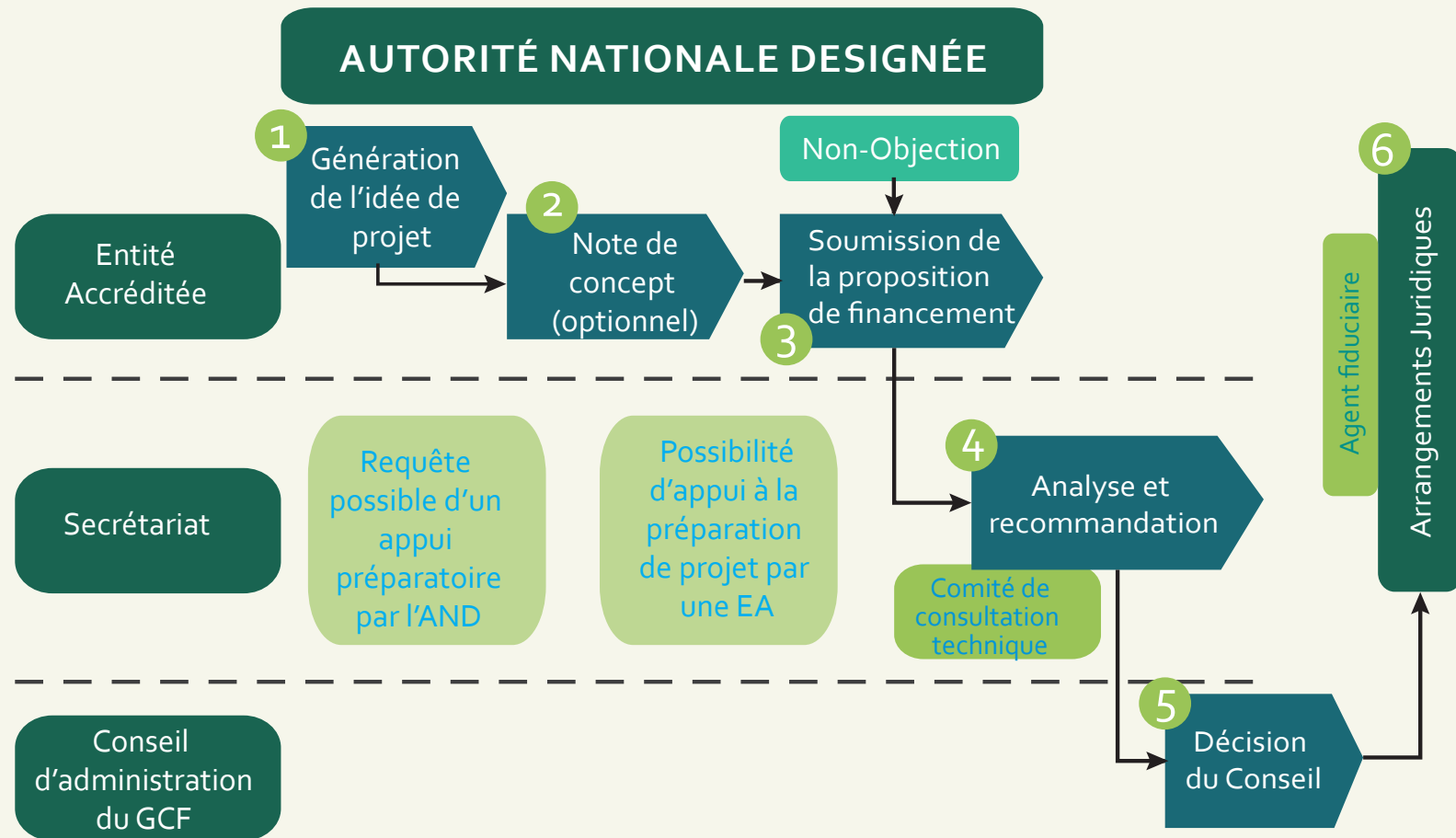
- Financement de dettes pour combler les problèmes de liquidité concernant les besoins en financement à moyen et à long terme de projets, (exemple : activités liées aux énergies propres).

Pour les projets présentant d'importants risques de crédit, des lignes de crédit sans recours ou à recours limité peuvent être appliquées pour que le risque lié aux prêts des institutions financières soit partagé par les institutions de financement du développement

INVESTISSEMENTS EN CAPITAL

- Les participations en capital peuvent provenir de sources privées ou de partenaires publics acquérant une participation subordonnée dans une entreprise ou un projet ouvrant la porte à de potentiels partenaires privés.

PROCESSUS D'APPROBATION DES PROJETS



Sur la base de la décision B.07/03



DU POINT DE VUE DE L'ENTREPRISE

1

Présentez l'idée au GCF ou à une Entité Accréditée. Commencez par un échange informel !

2

Collaborez avec l'AND / point focal pour vous assurer que votre idée correspond aux besoins et aux priorités de la Tunisie

3

Préparez une note conceptuelle pour le GCF : l'AND / point focal vous fournira ses commentaires

4

Si vous n'êtes pas accrédité, vous devrez vous associer à une entité accréditée ou souscrire pour une accréditation

5

À ce stade, vous devez garantir l'adhésion totale du pays bénéficiaire en obtenant une lettre de non-objection

COMMENT FAIRE APPROUVER UN PROJET ?

6 Vous pouvez ensuite soumettre une requête de financement complète

7 Le GCF examine la requête

8 Votre projet sera examiné par le Conseil d'administration du GCF pour décision

9 Une fois approuvé, le GCF signe un accord de financement de l'activité

BIBLIOGRAPHIE

OSS, MALE, Yadh LABANE, 2019, Guide des principales étapes d'accès au Fonds vert pour le climat de la Tunisie - Synthèse. Tunis mars 2019

GCF, 2017, Private Sector Facility, November 2017.

Capdeville S. F., 2016, L'accès aux financements du Fonds Vert pour le Climat, GCF, Kigali 23 novembre 2016

Choi J., 2017, Green Climate Fund Private Sector Facility, GCF, May 2017. Disponible à l'adresse : <http://ccap.org/assets/IDEA-Dialogue-Jiwoo-Choi-.pdf>

Fayolle, V. and Odianose, S., 2017: Green Climate Fund Proposal toolkit 2017. London: Acclimatise and Climate and Development Knowledge Network. Disponible à l'adresse : <https://cdkn.org/wp-content/uploads/2017/06/GCF-project-development-manual.pdf>

GCF, Private Sector Projects, GCF. Disponible à l'adresse : https://www.greenclimate.fund/what-we-do/projects-programmes?p_p_id=122_INSTANCE_VKj2s9qVF7MH&p_p_lifecycle=0&p_p_state=normal&p_p_mode=view&p_p_col_id=118_INSTANCE_4ZRnUzRWpEq0_column-2&p_p_col_count=2&p_r_p_564233524_resetCur=true&p_r_p_564233524_categoryId=846536#nav-projects

GCG, 2017, Private Sector Facility, November 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.greenclimate.fund/documents/20182/194568/The+Green+Climate+Fund+s+Private+Sector+Facility.pdf/c47eacd1-5b93-4fe0-97de-b4b9ebe669d3>

Lunding A., 2018, Introduction to The Private Sector Facility at the Green Climate Fund, Private Sector Facility, Green Climate Fund, 22 June 2018. Disponible à l'adresse : <https://www.forestcarbonpartnership.org/sites/fcp/files/2018/June/CF18%205b.%20GCF%20PSF%20%26%20REDD%2B%20presentation%20-%20FCPF%20-%20Paris%2022%20June%202018.pdf>

Richard F, 2016, Introduction to the Green climate Fund, GCF, Tunis October 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.siat.tn/medias/files/siat-2016/interventions/1-1-GREEN-CLIMATE-FUND.pdf>

Vandeweerd V., Glemarec Y. et Billett S., Préparation au financement climatique, Un cadre pour comprendre ce que signifie être « prêt » à utiliser le financement climatique, PNUD. Disponible à l'adresse : https://www.undp.org/content/dam/undp/library/Environment%20and%20Energy/Climate%20Strategies/UNDP-Readiness_FR_6_6_HR.pdf

RÉFÉRENCES

Liste des Entités Accréditées par le GCF dans le monde

<https://www.greenclimate.fund/how-we-work/tools/entity-directory>

AND Tunisie et contact GCF Tunisie

<https://www.greenclimate.fund/countries/tunisia>

OSS en charge de la préparation de la Tunisie au GCF

<http://www.oss-online.org/fr/contact-us>

Contact

Autorité Nationale Désignée / Point Focal

Cité administrative, rue du Développement, Cité El Khadra, 1003, Tunis - Tunisie

Tél : 70 243 800 Fax : 71 955 360

Courriel : tunisie.gcf@gmail.com

Tunis, mars 2019